

CONTRAIT

(export du DFSM au 10/05/2026 à 09:33)

[1] **CONTRAIT** Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW II 1085b : constringere

Définition Qui est trop resserré, en parlant notamment de la chair*, d'une cicatrice.

Citations

- L'une est que les choses continues soient decontinues, aussi comme quant aucune soursaneure de plaie, dite en latin 'cicatrix', est trop contrainte, ou trop froncie, ou trop laide, ele est de rechief coupee a ce qu'ele soit mains contrainte et plus bele.
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 2144, p. 199.

[2] **CONTRAIT** Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW II 1085b : constringere

Définition Qui cède à la force d'un traitement médical.

Citations

- Briefment, Aristotes woelt dire que, pour la contrarieté qui est entre la medecine et nature et pour le moleste et le labour que la medecine li fait, nature ausi comme contrainte s'esforce de le bouter hors, comme ce qui li nuit.
Evrart de Conty [Aristote], *Problemes, ca 1380, I, 42, fol. 43r.*